

PACK 28h CONTINUE 4 DIAG (SANS MENTION - FOAD)



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



28 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 716,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning. Examen de validation des acquis en fin de module : QCM entre 10 à 30 questions (indication du score minimum à atteindre suivant le domaine)

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité 1



PUBLIC

Les diagnostiqueurs certifiés dans les domaines sans mentions visés par les journées de **formation continue**, qui souhaitent répondre aux obligations de leur cycle de 7 ans conformément à ***l'arrêté du 20 juillet 2023*** pour le DPE et à ***l'arrêté du 1er juillet 2024*** pour les 3 autres domaines au choix parmi : Amiante, Gaz, Electricité, Plomb, Termites.

Rappel des obligations :

- pour le **DPE sans mention** : années 2, 3, 4 et 6 du cycle
- Pour **les 3 autres domaines** (au choix) : avant la fin de la 4ème année et dans les 18 derniers mois du cycle



PRÉREQUIS

Etre certifié dans ces 4 domaines sans mention choisis

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de la formation continue, conformément aux arrêtés du 20 juillet 2023 (DPE) et du 1er juillet 2024 dans les différents domaines du diagnostic immobilier :

Etre capable de mettre en oeuvre leur méthodologie de réalisation, savoir utiliser les outils dédiés à l'activité visée ; savoir rédiger des rapports en langue française qui constitue la matérialisation des contrôles ; se mettre à jour en terme de veille juridique et de nouveauté technique.





PROGRAMME

Pour chaque domaine sera fait un rappel des méthode de mise en oeuvre technique et règlementaire de chacun des diagnostics, ainsi qu'une validation des compétences et connaissances nécessaires à leur réalisation.
Seront également abordés : les nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technique, les procédés, produits et équipements dans chacun des domaines visés par la formation ;
Spécificité pour le DPE : réalisation d'un cas test à partir de plan, descriptifs techniques, photos. Réalisation du DPE, puis correction.



FORMATEURS

Module 100% e-learning – Nos formateurs référents (min de 5 ans d'expérience diagnostiqueur) répondent à vos questions sur la hotline de notre plateforme LMS tout au long de votre parcours. Possibilité d'heures de tutorat avec nos formateurs en visioconférence (sur devis).



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.
Pour le DPEd'un logiciel validé par l'ADEME.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46



SATISFACTION

Taux de satisfaction :

Variable non renseignée %
Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 1 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

